

ACTIVITÉS SPORTIVES



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 17 Avril 2023

Présents : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, MACARIO M. BARRERA.

SECTEUR CHAMPIONNAT

D1 :

Le match **N°24891438** : **VEDENE LE PONTET / COURTHEZON JONQUIERES** du 23/04 se jouera au Stade Saint Louis au Pontet à 13h00.

Le match **N°24891435** : **SORGUES ESP / VEDENE LE PONTET** du 16/04 se jouera le 30/04 à 15h00.

D2 :

Le match **N°24983418** : **ST REMY / PERTUIS USR** du 26/03 se jouera le samedi 29/04 à 18h00 Stade Jean LEGER. Impératif de débiter à l'heure prévue.

Le match **N° 24983866** : **CAMARET / TOUR D'AIGUES** du 23/04 se jouera à 15H00.
Les matchs concernant le Forfait Général de Visan seront comptabilisés (3-0) s'ils ne le sont pas déjà.

D3 :


Le match **N° 24892104** : **RASTEAU / ALTHEN** du 07/05 se jouera au Stade de la Souvine à Montfavet à 15H00.


Le match **N° 24930880** : **BOLLENE FOOT / ST DIDIER PERNES** du 05/02 donné à rejouer par la Commission générale d'Appel se jouera le 30/04 à 15H00.

D4 :

Le match **N° 24892691** : **VEDENE / AVIGNON OUEST** non joué le 16/04 se jouera le 30/04 à 15H00.

 secretariat@grandvaucluse.fff.fr

 Clos des Bastides - Chemin de Bel Air - 84140 Montfavet

 04.90.80.63.00

grandvaucluse.fff.fr

SECTEUR COUPE

La finale de la coupe **ULYSSE FABRE** entre FC MOLLEGES / ST DIDIER PERNES ESP 2 se jouera le Vendredi 02 Juin à 20H00 à Vaison

